

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	5^{eme}
Nom de site	ECOLE DES MINES	Numéro	401U7
Adresse du site	91, boulevard Saint Michel	Hauteur	R+5 (35,70 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureau
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	06/02/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/12/2019
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	20/02/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile sur cet immeuble.		
Détail du projet	Réorganisation du site, passage de six à trois azimuts. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 60°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 6 m.	Tilts (degrés)	6° à 12°
Estimation	60° < 4 V/m ; 150° < 3 V/m ; 270° < 5 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 9
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	38,17 m

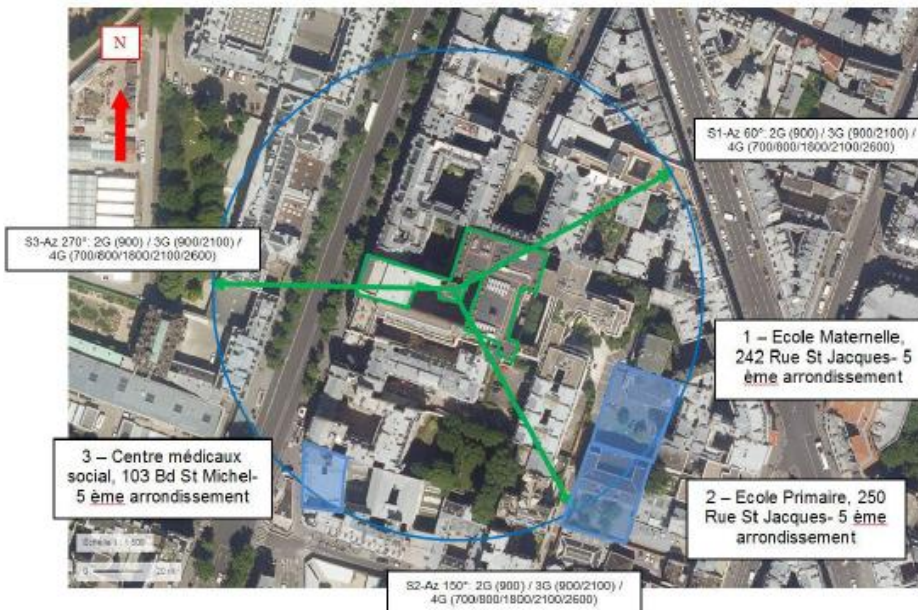
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

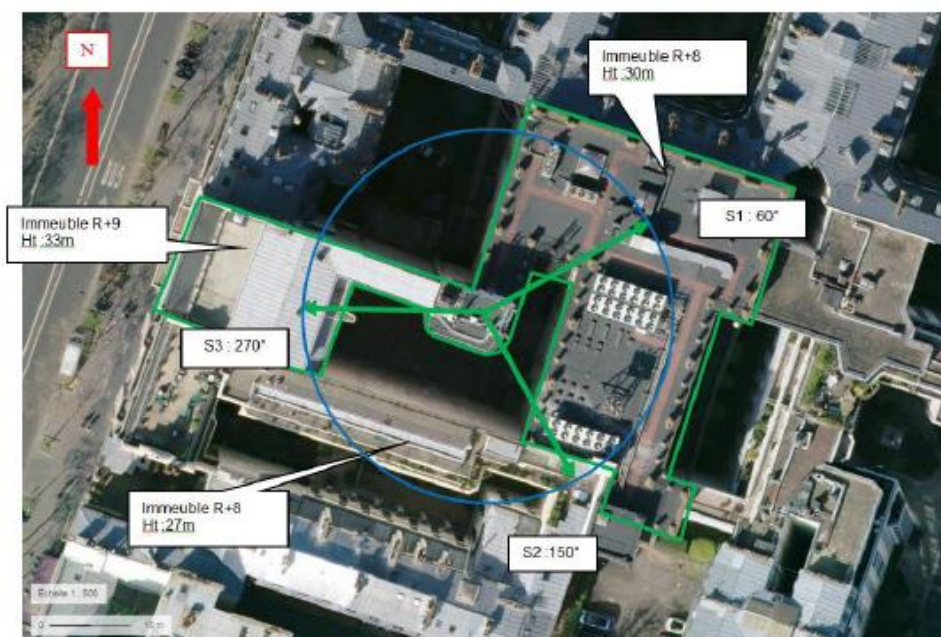
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Ecole maternelle ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - Ecole maternelle	242 RUE SAINT JACQUES, 75005 PARIS-5E	R+1 9m	Non	78.00	1.00
Ecole primaire ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - Ecole	250 BIS RUE SAINT JACQUES, 75005 PARIS-5E	R+3 20m	Oui	83.00	1.00
CENTRE MEDICAUX SOCIAL ACTIVITEES HOSPITALIERES	103 Bd St Michel, 75005 PARIS-5E	R+5 26m	Non	81.00	1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

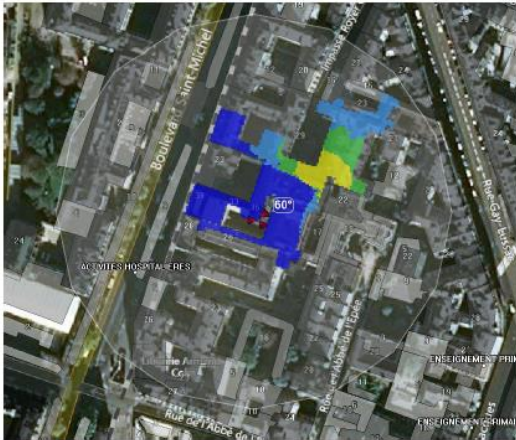
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



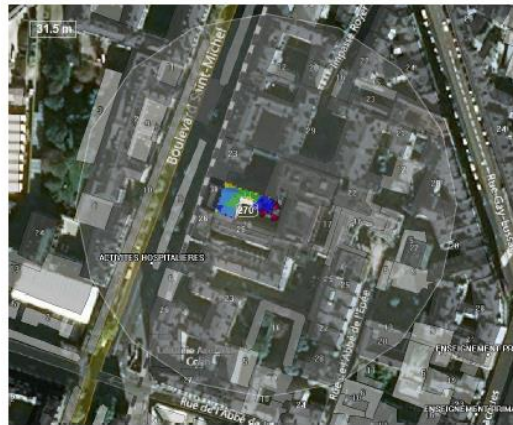
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est inférieur à 4V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est inférieur à 3V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est inférieur à 5 V/m. La hauteur correspondante est de 31.5m.



	Azimut 60°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 4 V/m	Inférieur à 3 V/m	Inférieur à 5 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	31.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après



Vue des Azimuts

AZIMUT 60°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

